



## ACCUEIL ET PRESENTATION

---

### Philippe COUILLARD

*Président de l'Académie de l'air et de l'espace (AAE)*

Je suis heureux de vous accueillir dans le grand amphi de la DGAC que je remercie de son aide si précieuse. Pour la première fois, un colloque de l'Académie va se dérouler en vidéo-transmission entre ici et l'ENAC de Toulouse, ainsi que vers les services régionaux de la DGAC en métropole et même en outre-mer. Cela nous permet d'accueillir de plus nombreux participants et notamment un certain nombre d'étudiants toulousains. L'Académie n'est pas une organisation spécialisée dans les colloques, mais elle aime en organiser lorsque le sujet permet un regard neuf ou une synthèse utile. C'est le cas aujourd'hui. Chaque jour ou presque, on parle de drones, de leurs applications variées ou des menaces qu'ils pourraient représenter. Il y a un an environ, lorsque nous avons décidé ce colloque, on disait que 400 jeunes entreprises en France s'étaient lancées dans la réalisation ou l'exploitation de drones. Aujourd'hui, il y en aurait plus de 1 000. Nous assistons donc à une véritable effervescence. Cela nous conforte dans l'idée qu'une synthèse a tout son intérêt.

Dans notre Académie, la coutume après la tenue d'un colloque, est de poursuivre par la réalisation d'un dossier, qui permet de faire le point et surtout d'établir, si nécessaire, des recommandations ayant pour objectif de guider l'action des décideurs.

Par le passé, nous avons édité plusieurs dossiers : un sur les lanceurs européens, qui est au cœur des choix techniques et d'organisation d'Ariane 6 ; un sur l'intérêt du concept de politique industrielle européenne dans les domaines de l'aéronautique civile ou de défense et de l'espace ; un autre encore sur la manière dont nous volerons en 2050, dont des compléments sont encore en cours. Le présent colloque n'a aucune raison d'échapper à cette coutume.

Nous avons convenu de travailler sur cette synthèse avec la DGLR, l'équivalent de notre 3AF en Allemagne. Et je salue à ce propos la présence du Professeur Peter Hamel envoyé par la DGLR. L'Académie s'est associée à la 3AF pour organiser ce colloque. Au comité de programme, très nombreux sont ceux qui appartiennent aux deux organismes. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement ce comité qui s'est donné à fond pour l'organisation de ce colloque qui a d'ores et déjà battu un record, puisque nous avons été obligés de refuser du monde à Paris pour que chacun d'entre vous dispose d'une place assise. Merci à Philippe Cazin et à Thierry Prunier qui ont conduit le comité de programme avec maestria. L'Académie est à présent européenne et je me félicite de la contribution à ce colloque de plusieurs membres de la Commission européenne, à commencer par Monsieur Koen De Vos, de la DG MOVE.

Je vous souhaite un bon colloque.